

Toulouse, le 1er novembre 2020

Chères étudiantes et chers étudiants,

Les déclarations du premier ministre jeudi devant l'assemblée nationale et lors de sa conférence de presse nous ont laissé penser que les examens pourraient se tenir en présentiel, en respectant les consignes sanitaires, et nous vous avons écrit en ce sens.

La circulaire que nous avons reçue hier à 19h30 de notre ministère de tutelle remet en cause cette possibilité dans l'immédiat, compte-tenu des règles extrêmement contraignantes qu'elle impose.

**Aussi, tous les examens (CC, CP, CT, TP) prévus semaine 45 en présentiel sont reportés,** le temps de permettre aux équipes pédagogiques de s'organiser pour pouvoir respecter le protocole sanitaire prévu par la circulaire.

J'ai pleinement conscience de la tardiveté de cette information et de ses conséquences organisationnelles compliquées. C'est cependant la décision qui s'impose à nous pour vous permettre d'être évalués dans des conditions sécurisées.

Merci pour votre compréhension,

Jean-Marc Broto

Président de l'université